



**PRÉFÈTE
DE LA ZONE
DE DÉFENSE
ET DE SÉCURITÉ
SUD-EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 18 janvier 2024

VIGILANCE NEIGE-VERGLAS :
**MESURES PRÉVENTIVES SUR LES PRINCIPAUX AXES ROUTIERS DE LA
RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

Un épisode de neige verglas est attendu en fin de journée ce jeudi 18 janvier. Sept départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes sont placés en vigilance orange par Météo France.

Dans ce contexte, des audioconférences régulières sont programmées sur la base des bulletins fournis par Météo France entre les autorités préfectorales, les forces de l'ordre, les gestionnaires des réseaux routiers et les Directions Interrégionales des Routes afin de prendre toutes les mesures nécessaires : salage préventif, messages de sensibilisation, information aux transporteurs...

Par mesure préventive, Fabienne BUCCIO, Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfète de zone de défense et de sécurité Sud-Est a décidé d'interdire la circulation des poids-lourds de plus de 7,5 tonnes sur tout ou partie des axes routiers ci-après :

- A89 et A75 à partir de 16h00 et jusqu'à nouvel ordre
- A410, A43, A48, et A49 à partir de 18h00 et jusqu'à nouvel ordre

La Préfète recommande aux usagers de la route de faire preuve de la plus grande prudence et de veiller au respect des éventuelles restrictions de circulation et déviations.

Les automobilistes sont invités à :

- faciliter le travail des engins de déneigement en les laissant passer, en modérant leur allure et en respectant les distances de sécurité ;
- redoubler de vigilance ;
- se tenir informés sur les conditions météorologiques avant de prendre la route.

**Cabinet de la préfète de région
Auvergne-Rhône-Alpes**

Mél : pref-communication@rhone.gouv.fr

www.rhone.gouv.fr

Préfecture du Rhône – 18 rue Bonnel, Lyon 3ème

En cas d'urgence seulement, jours fériés et week-ends : 06 12 32 05 82



@prefetrhone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes



prefet_69